

Etat des lieux de l'accueil de l'enfance, perspectives suisses romandes et nationales – Rencontre du 3 novembre 2017

Retour sur les ateliers - Annexe au compte rendu de la journée d'étude

Dans le cadre de la rencontre du 3 novembre 2017 à Yverdon-les-Bains, organisée par *pro enfance*, des ateliers ont permis aux participant·e·s de nourrir leur expertise autour de quatre thématiques : l'accessibilité de l'accueil de l'enfance, les conditions cadre, les missions ainsi que la professionnalisation du domaine.

Les ateliers ont permis de dégager des points de convergence pour la Suisse romande ainsi que des idées nouvelles pour répondre aux besoins actuels. Ils ont permis de clarifier le positionnement de *pro enfance* et contribuent ainsi au processus de validation du texte fondateur de l'Association. Celui-ci a pour objectif de renforcer une identité romande de l'accueil de l'enfance et d'élaborer un positionnement affirmé en faveur de l'épanouissement des enfants et de la cohésion sociale.

Les ateliers ont été animés, sous la forme de World cafés, par quatre membres du comité de *pro enfance* : Annelise Spack, Francine Koch, Marianne Zogmal et Claudia Mühlebach. Une table ronde s'en est suivie afin de partager et de discuter en plenum les travaux menés.

Le présent document met en évidence les conclusions portées par cette démarche. Il introduit les propos mis en discussion par *pro enfance* au sein des World cafés, puis il synthétise les argumentations des expert·e·s en distinguant principalement leurs positionnements, les recommandations suggérées pour le texte fondateur de *pro enfance* ainsi que les innovations et idées fortes pouvant être portées par l'Association.

Accessibilité – Animation Annelise Spack

Proposition mise en discussion par *pro enfance* :

- Pour répondre aux missions de l'accueil de l'enfance, il s'agit d'assurer la qualité et une accessibilité inconditionnelle des offres d'accueil pour les enfants.
- L'accessibilité ne devrait pas dépendre de conditions liées à la situation des enfants ou à celles de leurs parents (p.ex. activité professionnelle ou non). Différentes formes de l'accueil de l'enfance sont à concevoir et à réaliser de manière complémentaire au cadre familial.

Positionnement des participant·e·s et enjeux

- Chaque enfant qui en a besoin devrait avoir accès à une place d'accueil, c'est un droit fondamental pour l'enfant et un devoir de l'Etat envers l'enfant.
- L'accessibilité devrait être inconditionnelle et ne devrait donc pas être conditionnée au travail ou aux conditions de la famille.
- L'accueil est notamment un moyen de socialisation, ce n'est pas uniquement un moyen pour concilier la vie professionnelle et familiale.
- Les parents ne se « débarrassent » pas de leurs enfants en les mettant en accueil de jour. L'accueil de l'enfance est une opportunité pour les parents de se ressourcer et pour l'enfant de recevoir ce dont il a besoin, il donne également la possibilité aux parents, par exemple d'entreprendre des démarches de recherche d'emploi.

- Il est nécessaire de garantir l'égalité des chances pour les enfants et d'apporter des réponses à la précarisation des familles.

Recommandations pour favoriser l'accessibilité aux prestations

- Mieux articuler les offres et informer les familles de la diversité de celles-ci.
- Recourir à la pédagogie sociale pour se rapprocher des familles et de leurs besoins (des formes d'accueil ou des formes d'intervention sont à imaginer en périphérie des offres institutionnelles).
- Elargir les frontières institutionnelles des formes usuelles de l'accueil de l'enfance (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour) afin de répondre aux besoins pluriels des enfants et des familles.
- Sensibiliser les employeurs à la difficulté des parents de gérer le travail sur appel ou les horaires flexibles avec l'accueil de l'enfant en structure.

Idées fortes pouvant être portées par *pro enfance*

- Les places d'accueil sont en nombre insuffisant et les coûts sont excessifs pour les familles.
- L'accessibilité peut être difficile par manque de connaissance du réseau ou des démarches à entreprendre.
- Dans les cas d'urgence, il existe des solutions alternatives, telles que des solutions de garde non déclarées, qui ne correspondent pas forcément aux besoins des enfants et des familles.

Exemples de formes d'accueil non usuelles

- La Grenette à Lausanne est une halte-jeu qui accueille les enfants de 3 à 12 ans et leurs parents, elle propose diverses activités, est gratuite et donne une certaine souplesse aux parents car aucune réservation préalable n'est nécessaire.
- L'école des mamans à Genève offre des cours de français aux mères allophones pendant le temps scolaire de leurs enfants et des solutions de garde pour leurs enfants en âge préscolaire.
- La prise en charge des devoirs surveillés par l'école, l'enseignant est formé pour soutenir les enfants dans le travail individuel.

Conditions cadre – Animation Francine Koch

Proposition mise en discussion par *pro enfance* :

- L'élaboration d'une vision d'ensemble tient compte des différentes formes d'accueil (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour).
- Pour répondre à ses missions, l'accueil de l'enfance a besoin d'un cadre législatif et organisationnel cohérent et stable et de financements suffisants, pérennes et prévisibles. Ces conditions-cadres permettent d'instaurer les conditions structurelles pour des offres d'accueil de qualité (taux d'encadrement éducatif, tarifications favorisant l'accessibilité, l'adéquation des offres avec les besoins des enfants et de leurs familles, conditions de travail adéquates, etc.).

Positionnement des participant·e-s et enjeux

- Les conditions cadres doivent tenir compte des spécificités du terrain (inclusion, besoins spécifiques, localisation des structures, etc.).
- Une certaine marge de manœuvre au niveau des conditions cadre assure une adaptation à l'évolution des besoins des familles et des enfants.

Recommandations pour le texte fondateur de *pro enfance*

- Définir plus précisément ou affiner les termes employés (besoins, financement, qualité, formation, formation continue, conditions cadre, etc.), la représentation de ces termes peut varier.
- Inclure par exemple les lieux d'accueil parents-enfants et les nouveaux types de structures pour ne pas se limiter aux trois modes d'accueil usuels (accueil préscolaire, parascolaire et accueil familial de jour).
- Définir ce qu'est un « cadre législatif et organisationnel cohérent et stable ».
- Ajouter le besoin d'un « engagement politique fort ».
- Ajouter « un taux d'encadrement adapté aux besoins des enfants, projet pédagogique, temps hors présence des enfants pour un accueil de qualité ».
- Inclure l'importance des formations de base et continues et la nécessité d'avoir des formations et des professionnel-le-s en suffisance.

Innovations et idées fortes pouvant être portées par *pro enfance*

- Inscrire l'accueil de l'enfance comme pilier de la politique familiale et de l'enfance.
- Sortir du discours conciliation famille-travail et positionner l'accueil de l'enfance comme contributeur à la cohésion sociale, à l'intégration, au développement durable, etc.
- Rendre le système de gouvernance de l'accueil de l'enfance cohérent.
- Envisager un système de gouvernance intégré.
- Définir les rôles, les responsabilités et le périmètre d'action dévolus aux instances communales, cantonales et fédérales.

Missions – Modératrice Animation Zogmal

Proposition mise en discussion par *pro enfance* :

- L'accueil de l'enfance répond à des missions socio-éducatives qui englobent les notions d'éducation, de soins (*care*), d'encouragement et d'inclusion pour les enfants, et des démarches de co-éducation et de constitution d'espaces de rencontres entre les familles et avec les professionnel-le-s.

Positionnement des participant·e-s et enjeux

- La politique de l'enfance devrait se centrer sur les enfants, en valorisation le temps de l'enfance, en offrant des lieux de vie qui permettent aux enfants d'aller à leur propre rythme, des lieux de découverte, d'exploration et d'expression, en favorisant la participation des enfants, en étant à l'écoute de leur parole et en veillant au bien-être et à l'épanouissement des enfants.
- La participation et l'écoute des enfants demeurent au centre des préoccupations des acteurs du terrain.
- Une vision uniquement utilitaire de l'accueil de l'enfance est à proscrire.
- Le fait de s'ajuster à chaque enfant individuellement dans une dynamique collective permet de favoriser une cohésion sociale.

Recommandations pour le texte fondateur de *pro enfance*

- Définir la vision de l'enfant « un enfant acteur, compétent, pouvoir de l'enfant ».
- Faire un travail sur les termes et les définitions (inclusion, intégration, éducation, accompagnement, etc.), éviter les termes généraux et philosophiques et veiller à utiliser des termes plus précis et concrets.

- Inclure d'autres formes d'accueil de l'enfance (pédagogie sociale, accueil hors-mur) et de lieux de vie (les rues, les associations sportives, etc.).
- Définir le terme « encouragement ».
- Ajouter le terme « accompagnement », accompagner les enfants dans l'ici et maintenant et dans leur devenir.
- Ajouter le terme « prévention » qui est une mission essentielle de l'accueil de l'enfance.
- Réfléchir à l'utilisation du terme « besoins » ou à celui d'« attentes » et décliner les approches en fonction des destinataires du message.
- Définir le terme d'« inclusion » par exemple de la manière suivante : accompagner chaque enfant individuellement pour trouver sa place, un accueil pour chaque enfant dans sa singularité, pour tous les enfants, le Vivre ensemble.
- Elaborer un glossaire des termes utilisés.
- Mentionner éventuellement les enfants en situation de handicap, à besoins spécifiques, etc. ou souligner la volonté d'offrir un accueil de l'enfance à tous.
- Ajouter les termes « soutien à la parentalité », accompagnement du « devenir parent » ; ajustement à chaque contexte et aux attentes (besoins ?) de chaque famille ; partenariat, reconnaissance mutuelle ; prendre en compte la diversité des formes familiales.

Innovations et idées fortes pouvant être portées par *pro enfance*

- Les structures d'accueil sont des espaces de rencontres et d'échanges entre familles et professionnel-le-s, mais également avec le quartier, ce sont des lieux permettant des échanges réciproques et contribuant à la cohésion sociale.
- La professionnalisation et les conditions cadres sont des moyens pour atteindre les missions fixées.
- Les structures d'accueil ont également la mission de former du personnel (pénurie du personnel).
- La création d'un dispositif institutionnel tel qu'un Observatoire de l'enfance au niveau fédéral permettrait d'une part la coordination et le recueil des savoirs et d'autre part de donner la parole aux enfants et aux familles, ceci par l'intermédiaire des offres d'accueil qui seraient des relais entre les familles et les instances politiques de l'enfance.
- Le discours doit aussi bien inclure les éléments qui tiennent à cœur aux professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance qu'une argumentation permettant d'influencer la politique sociale et de l'enfance en Suisse.

Professionnalisation – Animation Claudia Mühlebach

Proposition mise en discussion par *pro enfance* :

- Répondre aux missions de l'accueil de l'enfance nécessite des compétences professionnelles et interactionnelles complexes.
- Professionnaliser le personnel de l'accueil de l'enfance pour toutes les modalités d'accueil.

Positionnement des participant·e-s et enjeux

- Les écoles et les lieux d'accueil partagent la responsabilité de formation des futurs professionnel-le-s, un rapprochement de ces lieux semble nécessaire pour ajuster les contenus de la formation.

- La qualification du personnel doit être assurée au travers d'une formation initiale et tout au long de la carrière par le biais de formations continues, ceci à tous les niveaux (équipes éducatives, directions, employeurs).
- La formation est à développer en cohérence avec les besoins des enfants et des familles.
- Du temps hors présence des enfants est nécessaire pour permettre aux professionnel-le-s de réfléchir à leurs pratiques.
- La fonction de direction est à professionnaliser par des exigences de formation en management.

Recommandations pour le texte fondateur de *pro enfance*

- Définir ce qui est entendu par le terme « professionnel » (certaines formations se limitent à 12h) et celui de « non-professionnel ».
- Parler d'acteurs de l'accueil plutôt que du personnel de l'accueil (pas uniquement les équipes éducatives).
- Faire ressortir la pluridisciplinarité des professionnel-le-s de l'accueil.
- Parler des compétences professionnelles, y compris interactionnelles car elles en font partie.

Innovations et idées fortes pouvant être portées par *pro enfance*

- Décloisonner les équipes éducatives et s'ouvrir à d'autres professions du domaine de l'éducation et de la pédagogie.
- Repenser les métiers nécessaires pour offrir un accueil de qualité répondant aux besoins de l'évolution de la société.
- Clarifier les responsabilités et les tâches en fonction du niveau de formation CFC, ES, HES pour élaborer des cahiers des charges spécifiques car les différents niveaux de formation induisent l'acquisition de compétences différentes et conduisent à des responsabilités distinctes.
- Renforcer la formation du niveau tertiaire, il y a actuellement un manque d'éducateur de l'enfance.